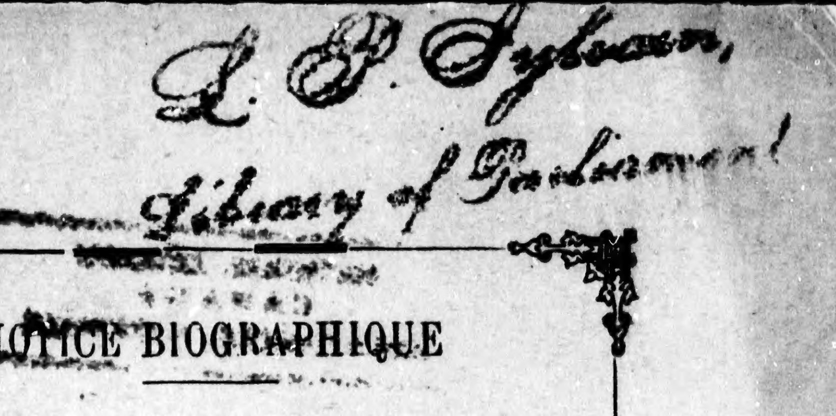


NOTICE BIOGRAPHIQUE

MGR JEAN LANGEVIN

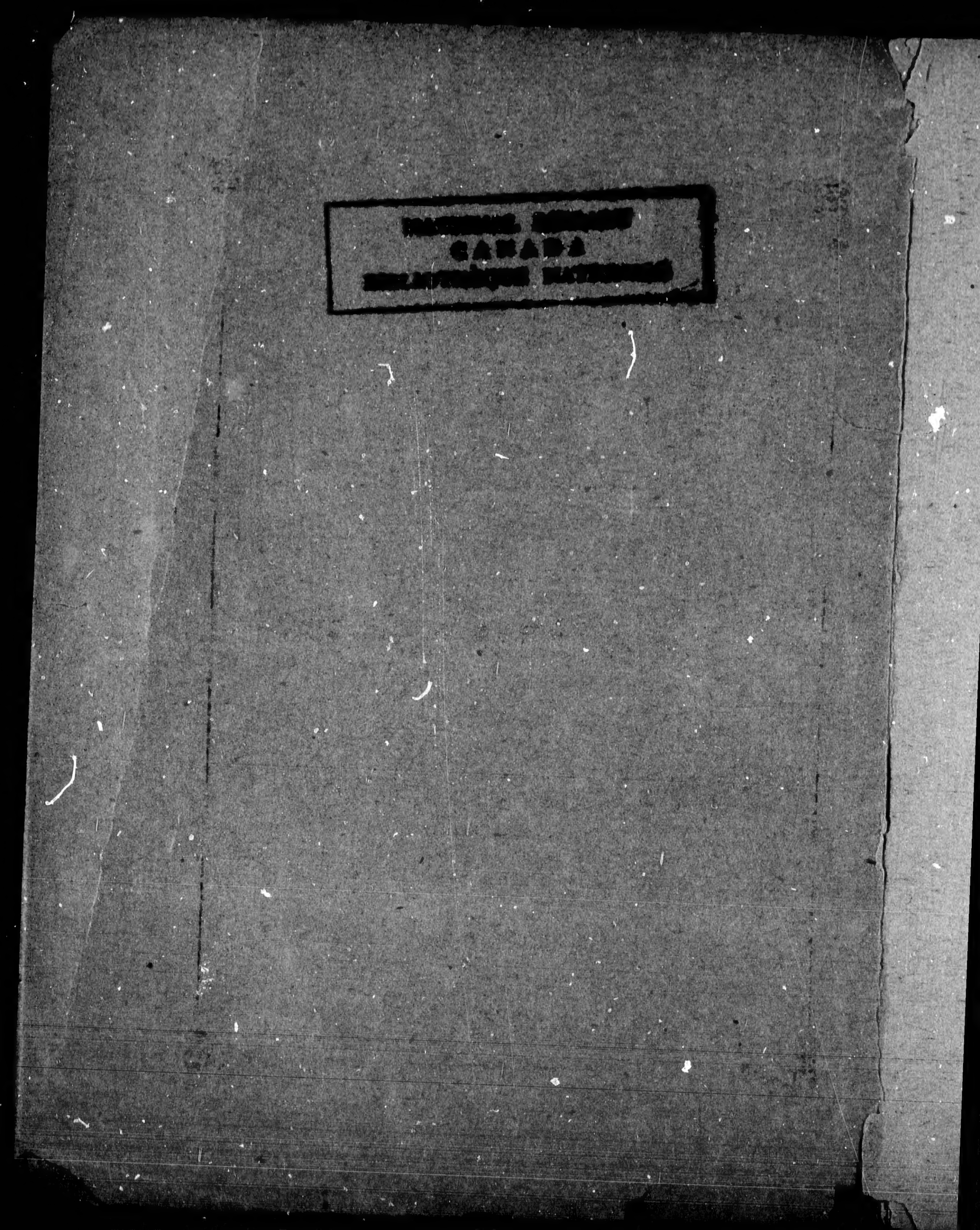
SA MORT

ET SES FUNÉRAILLES

Du "Messager de Sainte-Anne", Rimouski.

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR C. DARVEAU

1892



NOTICE BIOGRAPHIQUE

[illegible]

MGR JEAN LANGEVIN

SA MORT

ET SES FUNÉRAILLES

Du "Messager de Sainte-Anne", Rimouski.

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR C. DARVEAU

1892

IMPRIMATUR

† ANDREAS-ALBERTUS, Epus Sti Germani
de Rimouski.

7a die martii 1892.

MGR JEAN LANGEVIN

SA MORT ET SES FUNÉRAILLES

Nous consacrons ce numéro du *Messager de Sainte-Anne* à la mémoire de Monseigneur Langevin que la mort vient d'enlever d'une manière si soudaine à l'affection de sa famille et de ses amis. Nous sommes heureux de satisfaire ainsi le pieux désir de Sa Grandeur Mgr Blais et de rendre, en même temps, au vénérable défunt le témoignage de notre re-

connaissance pour l'intérêt constant qu'il a toujours montré à notre modeste publication et à l'œuvre du pèlerinage de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

C'est mardi, le 26 janvier dernier, que Mgr Langevin a été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante vers 8 heures du matin, à sa résidence privée. On a constaté que le prélat a essayé de faire sa toilette, et que se sentant gravement atteint il s'est jeté sur son lit, où il a été trouvé sans connaissance environ deux heures plus tard. Le médecin, mandé en toute hâte, ayant jugé le mal sans remède, alla aussitôt chercher M. le chanoine Rouleau, curé de la cathédrale, pour administrer au mourant le sacrement de l'extrême-onction. A 5 heures du soir, Mgr l'archevêque de Léontopolis rendait le dernier soupir, assisté de M. le procureur du séminaire et de M. le vicaire de la cathédrale, de plusieurs Sœurs de la Charité et de quelques laïques accourus à la première nouvelle de la maladie mortelle de leur ancien évêque.

Monseigneur Jean Langevin, archevêque de Léontopolis et ancien évêque de St-Germain de Rimouski, est décédé dans la 71e année de son âge, la 48e année de son sacerdoce et la 24e année de son épiscopat.

Sa Grandeur Mgr Blais, parti le même jour pour Québec pour assister à une réunion des Evêques de la province ecclésiastique et aux funérailles du R. P. Debongnie, recteur de Ste-Anne de Beaupré, apprit, à quelques heures d'intervalle, la maladie grave et la mort de son vénérable prédécesseur, qui avait passé plusieurs jours, la semaine précédente, dans la famille de son frère Sir Hector Langevin.

Le télégraphe annonça aussitôt aux évêques de la province de Québec et à ceux des provinces maritimes et à tous les curés du diocèse la mort de l'illustre prélat.

Le regretté défunt, revêtu des ornements épiscopaux, a été exposé dans le salon de sa demeure privée, transformé en chapelle ardente. Pendant deux jours les fidèles, les

élèves du grand et du petit séminaire et les communautés religieuses de la ville sont venus contempler dans la majesté de la mort les traits de celui qui a été pendant un quart de siècle le premier pasteur du diocèse, et prier pour le repos de son âme.

La translation des restes mortels du vénéré prélat a eu lieu jeudi, à 4 heures, de sa résidence à la cathédrale. M. le grand vicaire Langis a fait la levée du corps.

Les porteurs des coins du poële étaient MM. les chanoines J. B. Blanchet, M. Bilodeau et P. J. Saucier, et le rév. M. C. G. Fournier ; le corps était porté par MM. les marguilliers de la cathédrale. Le deuil était conduit par Sir Hector Langevin et M. Edouard Langevin, frères du défunt.

Une foule immense de fidèles, les Sœurs de la Charité et les Sœurs du Saint-Rosaire avec leurs élèves, le petit et le grand séminaire et les membres du clergé composaient le cortège funèbre. Le corps a été déposé dans le chœur de la cathédrale, puis le clergé a récité l'office des morts.

Vendredi, le 29 janvier à 9½ heures, a eu lieu le service solennel.

La cathédrale ornée de tentures noires et blanches avait un aspect imposant; au-dessus du chœur on lisait l'inscription : *Placebo Domino in regione vivorum*, et devant la galerie du jubé : *Requiem æternam dona ei Domine et lux perpetua luceat ei.*

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, était à la stalle et le chœur était rempli par un grand nombre de membres du clergé venus des différentes parties de la province.

On remarquait au bas-chœur les membres de la famille du défunt : Sir Hector Langevin, MM. Edouard Langevin, Laforce Langevin, A. R. MacDonald, Mesdames A. R. MacDonald, F. M. Derome et Ths. Chapais. Le Dr Gauvreau, médecin du défunt, était aussi au bas-chœur.

La nef était littéralement encombrée.

Le service a été chanté par Monseigneur

l'Evêque de Rimouski. M. B. Ph. Garneau a fait prêtre-assistant, et MM. F. Fortier et Ant. Gauvreau ont fait diacre et sous-diacre.

Avant l'absoute l'illustre évêque des Trois-Rivières a prononcé l'oraison funèbre. L'éminent orateur a commenté ces paroles de S. Paul aux Thessaloniciens (1ère Ep. ch. IV, v. 13.) : *Fratres, Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et cœteri qui spem non habent.* "Et nous ne voulons pas, Mes Frères, que vous soyez dans l'ignorance touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous attristiez pas comme les autres *hommes* qui n'ont point d'espérance." Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un résumé des pensées que Mgr Laflèche a développées avec tant de clarté et d'éloquence.

La mort est un repos ; c'est ce qu'indique le mot cimetière qui signifie dortoir, lieu du sommeil. Impossible d'éviter la mort et de ne pas éprouver la douleur que nous cause le départ de ceux qui nous sont chers. Mais la religion par les consolations qu'elle nous

procure, tempère l'amertume de la séparation. Pour les chrétiens qui abusent de la vie et de la grâce divine, la mort est sans consolation ; pour les bons chrétiens, elle est pleine d'espérance. Ces motifs d'espérance reposent sur le dogme de la résurrection générale si clairement prouvé par les Saintes Ecritures "Nous ressusciterons tous à la vérité," s'écrie l'apôtre des nations, (1ère Ep. aux Corinthiens, ch. XV, v. 51). Longtemps avant saint Paul, le saint homme Job avait dit : " Car je le sais, mon Rédempteur est vivant, et au dernier jour je ressusciterai de la terre" (ch. XIX, v. 26). L'attente de la résurrection glorieuse est donc pour les parents et pour les amis du défunt le plus ferme motif d'espérance. Mais l'apôtre après avoir dit : *Omnes quidem resurgemus*, ajoute ces paroles : *Sed non omnes immutabimur*, " mais nous ne serons pas tous changés." En effet les corps des réprouvés, loin de recevoir cette transformation qui fera la gloire de ceux des saints, deviendront un objet d'horreur et de dégoût, en même temps

qu'un sujet de tourments pour les âmes auxquelles ils seront attachés. " Et nous, continue saint Paul, nous serons changés : car il faut que ce corps corruptible révête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel révête l'immortalité," (Id. v. 52, 53).

Nous trouvons, Mes Frères, dans la vie du vénérable défunt dont vous pleurez la mort, les motifs d'espérer qu'il participera un jour à la glorieuse résurrection des élus. Nous avons ces motifs de confiance dans sa vie régulière, dans l'estime de ses supérieurs qui lui ont confié les charges les plus importantes, soit comme professeur au Séminaire de Québec, soit comme curé de Ste-Claire et de Beauport, soit comme principal de l'Ecole Normale-Laval de Québec, soit en l'appelant comme premier évêque de ce diocèse à venir travailler au salut des âmes et à organiser les œuvres nécessaires au développement de la religion, de la piété et de l'éducation. Nous avons ces motifs d'espérance dans son profond respect pour l'autorité du Saint-Siège

dont il s'est montré le zélé défenseur, dans son amour pour la jeunesse et dans son ardeur à promouvoir les progrès de l'instruction et de l'éducation.

Témoignez au regretté défunt votre reconnaissance, Mes Frères, en remplissant à son égard le devoir sacré de la prière. La prière est une autre source féconde d'espérance et de consolation, puisque par nos suffrages nous pouvons secourir les âmes de nos parents défunts, et hâter le jour de leur délivrance et de leur entrée dans le séjour de la gloire.

L'éloquent orateur a été écouté avec la plus religieuse émotion.

Les cinq absoutes ont été chantées par M. le chanoine Langis, vicaire général du diocèse, M. le chanoine Gravel, vicaire général de St-Hyacinthe, le R. P. Turgeon, S. J., de Québec, le R. P. Gauvreau, O. P., prieur du couvent de St-Hyacinthe, et par Mgr Laflèche assisté du Rév. M. F. N. Fortier, supérieur du collège de Lévis, et du R. P. Royer, O. M. I., de St-Sauveur de Québec.

Le corps du premier évêque de Rimouski a été déposé sous le chœur, à côté des restes de son vénérable frère Mgr Edmond Langevin, décédé il y a une couple d'années.

" Mgr Langevin, dit le *Courrier du Canada*, est séparé pour un temps du diocèse, du peuple qu'il a tant aimé, auquel il a sacrifié le meilleur de sa vie ; mais sa mémoire vit dans les cœurs de ceux qui l'ont aimé, qui ont apprécié en lui le grand évêque, le saint prêtre, l'ami de l'éducation, le protecteur des pauvres et de la jeunesse.

" *In memoriâ œternâ erit justus.* "

Voici les noms des prêtres étrangers qui ont assisté aux funérailles de Mgr Langevin.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, Mgr Guay, P. A., de Lévis, le T. R. M. J. A. Gravel, chanoine et vicaire général de St-Hyacinthe, les RR. PP. Th. Eugène Gauvreau, prieur des Dominicains de St-Hyacinthe, A. D. Turgeon, S. J. et M. T. Royer, O. M. I., de Québec, MM. A. Tranche-

montagne, S.S., de Montréal, J. F. Béland, chancelier de l'évêché des Trois-Rivières, B. Ph. Garneau, secrétaire de l'archevêché de Québec, F. Narc. Fortier, supérieur du Collège de Lévis, Ant. Gauvreau, curé de N.-D. de Lévis, L. Ad. Paquet et Robert Lagueux, professeurs au grand séminaire de Québec, Isid. Deblois, professeur au Collège de Sainte-Anne, J. E. Roy, de la Basilique de Québec, P. Delisle, vicaire à St-Roch de Québec, et Ph. Ouellet, vicaire à Ste-Anne de Lapocatière.

Le clergé du diocèse était représenté par M M. les chanoines L. J. Langis, vicaire général et curé de l'Ile Verte, J. B. Blanchet, prévôt du Chapitre et curé de Ste-Luce, M. Bilodeau, curé de St-Anaclet, C. A. Carbonneau, curé du Bic, P. J. Saucier, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, L. Rouleau, curé de la cathédrale, P. Audet, curé de St-Fabien, F. M. Fournier, curé de St-Arsène, Maj. Bolduc, chanoine honoraire et curé de Cacouna, MM. D. Morisset, curé de l'Assomption, C. G. Fournier, curé de Ste-Flavie, Ant. Chouinard,

curé de St-Octave de Métis, C. Gagné, curé de Ste-Angèle, J. Gagné, curé de Maria, A. Audet, curé de N.-D. du Sacré-Cœur, A. Duval, curé de St-Donat, N. Gagnon, curé de N.-D. de l'Ile-Verte, L. C. Lavoie, curé de St-Clément, L. Rioux, curé de St-Simon, H. Tremblay, curé de St-Mathieu, J. Amiot, curé de St-Valérien, A. Leblanc, curé de St-Gabriel, P. Brillant, curé de St-Pierre du Lac, J. Ouellet, curé de St-Paul de la Croix, E. P. Chouinard, curé de St-Moïse, J. D. Rioux, curé de N.-D. de Lourdes, Alph. Bellesiles, missionnaire de St-Laurent de Matapédia, F.-X. Dumais, vicaire de l'Ile-Verte, R. Ph. Sylvain, Supérieur du Séminaire, L. A. Lamontagne, chapelain des Sœurs de la Charité, J. O. Normandin, J. M. G. Belzile, Ad. Lavoie, Ant. Poirier, J. Roy et A. Larrivée, prêtres du Séminaire, et E. B. Gauvreau, vicaire de la cathédrale.

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Bégin, archevêque de Cyrène et administrateur de

Chicoutimi, Mgr Sweeney, évêque de St-Jean, Nouveau-Brunswick, Mgr Rodgers, évêque de Chatham et MM. les vicaires généraux Thibaudier et Suzor, de Nicolet, M. H. O. Chalifoux, administrateur de Sherbrooke, M. le Recteur de l'Université d'Ottawa et le R. P. Supérieur des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, ont envoyé leurs condoléances.

Dimanche, le 31 janvier, après avoir recommandé aux prières des fidèles l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Jean-Pierre François Laforce-Langevin, M. le chanoine Rouleau, curé de la cathédrale, a fait en ces termes l'éloge du regretté défunt :

" Mes chers Frères, Monseigneur Langevin a été le premier pasteur de ce diocèse pendant près de vingt-quatre ans, et comme tel il a été le père de vos âmes. Vous savez quelles difficultés il a eu à vaincre et quelle énergie il lui a fallu déployer pour organiser

ce vaste et pauvre diocèse. Vous n'avez pas oublié avec quel zèle il a travaillé à votre salut. Quand il s'agissait de faire du bien aux âmes qui lui étaient confiées, il ne regardait ni peines ni fatigues ; il se dépensait et se surmenait. Vous savez avec quel dévouement il parcourait son vaste diocèse pour y répandre les bénédictions divines, pour consoler les affligés, encourager les faibles et les confirmer dans la foi, donner à tous les enseignements sûrs et justes, diriger enfin chacun dans le vrai sentier de la vertu.

" Vous surtout, Mes Frères, vous avez été l'objet spécial de sa sollicitude pastorale. Que de fois du haut de cette chaire vous l'avez entendu vous enseigner les vérités du salut. En quelle abondance il vous rompait le pain de la parole divine dans ces cours d'instructions solides qu'il vous donnait régulièrement avec cette parole persuasive, claire et lucide qui lui était propre. Vous avez été les témoins de ses vertus ; vous avez joui d'une manière particulière de l'ardeur de son zèle et de sa charité.

" Soyez reconnaissants, Mes Frères, pour le bien que vous a fait le premier pasteur de ce diocèse, et priez pour que, s'il en a besoin, la durée de son épreuve soit abrégée et qu'il reçoive au plus tôt la récompense de ses labeurs".

CIRCULAIRE DE MGR L'EVÊQUE DE RIMOUSKI

A l'occasion de la mort de Monseigneur Langevin

Evêché de Rimouski,
le 29 janvier 1892.

Bien chers Collaborateurs,

Le télégraphe vous a déjà porté jusque dans les parties les plus éloignées de ce vaste diocèse la triste nouvelle de la mort presque subite de Sa Grandeur Monseigneur Jean-Pierre - François - Laforce-Langevin, Arche-

vêque de Léontopolis, et ancien Evêque de Saint-Germain de Rimouski. Mais il me reste encore un devoir à remplir auprès de vous, celui de recommander le vénérable défunt à vos ferventes prières.

Pendant vingt-quatre ans il a été votre premier Pasteur. Et vous savez le zèle et l'activité qu'il a déployés au service de tous les intérêts spirituels et temporels du diocèse dont il a été le premier évêque, l'importance et le nombre des œuvres et des travaux apostoliques qu'il y a accomplis, son amour pour la discipline ecclésiastique, son respect envers le Saint-Siège, sa sollicitude et son dévouement pour la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, sa charité envers les pauvres.

C'est donc avec empressement et reconnaissance, que de concert avec vos paroissiens, vous supplierez le Dieu tout-puissant qui juge les justices mêmes, de récompenser les vertus et les mérites de son serviteur, en lui accordant au plus tôt *un lieu de rafraîchissement, de*

lumière et de paix au sein de la bienheureuse éternité, si toutefois il lui reste encore quelque chose à expier.

A cette fin je vous invite à célébrer au premier jour libre un service solennel pour le repos de son âme.

Les communautés religieuses et les fidèles offriront des communions et autres bonnes œuvres à cette intention.

....

Avec ces dispositions, veuillez agréer, Bien Chers Collaborateurs, l'assurance réitérée de mon entier dévouement en N. S.

✠ ANDRÉ ALBERT,
Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Mercredi, le 3 février, des services funèbres ont été chantés chez les Sœurs de la Charité et chez les Sœurs du Saint-Rosaire, de cette ville, pour le repos de l'âme de Mgr l'archevêque de Léontopolis.

Le lendemain un service solennel a été aussi chanté dans la chapelle du Séminaire en présence de sa Grandeur Mgr Blais, des élèves du grand et du petit séminaire et de plusieurs citoyens de la ville. Des tentures noires ornaient le chœur de la chapelle ; une couronne, symbole des vœux ardents de ceux que Mgr Langevin se plaisait à appeler ses enfants, était suspendue au-dessus du catafalque.

Avant l'absoute qui a été faite par Monseigneur, M. le Supérieur du séminaire a rappelé aux élèves combien la vie de l'illustre défunt a été intimement liée à l'histoire de cette maison. Pendant quinze années consécutives de 1867 à 1882, Mgr Langevin a été supérieur du séminaire, et comme tel il a été en rapport constant avec les élèves et les directeurs. Les élèves du grand séminaire ont été l'objet de sa plus vive sollicitude. Jusqu'à la dernière année de son administration, il a été professeur de théologie pastorale ; à moins d'empêchement grave il n'a jamais

manqué de donner aux ecclésiastiques cette conférence du dimanche qu'il savait rendre intéressante et instructive. C'est par cet enseignement qui embrassait tous les détails du ministère paroissial et de la vie cléricale et aussi par les retraites d'ordination pendant lesquelles il rappelait aux ordinands les devoirs et les vertus de chaque ordre, que Mgr Langevin communiquait aux clercs le zèle de la maison de Dieu qui le dévorait, et leur inspirait le plus profond respect pour la discipline ecclésiastique.

Quant aux écoliers, son bonheur était d'être au milieu d'eux, de les visiter en classe et de les interroger aux examens. Les anciens élèves n'ont pas oublié avec quelle assiduité il passait de longues journées à les interroger, leur donnant ainsi une preuve du vif intérêt qu'il prenait à leurs progrès dans les lettres et les sciences aussi bien que dans la piété et la vertu.

Non content de promouvoir l'avancement des études, le premier évêque du diocèse

voulut aussi doter sa ville épiscopale d'une maison plus vaste et plus commode que l'ancien collège devenu beaucoup trop étroit pour le nombre des élèves. Son zèle eut recours à tous les moyens pour assurer le succès de cette entreprise difficile qui lui coûta beaucoup de peines et de sacrifices. Le nouveau séminaire n'était pas encore complètement terminé, lorsqu'il fut réduit en cendres par l'incendie du 5 avril 1881. Cette épreuve fut bien cruelle au cœur de l'évêque, qui réussit cependant à installer son séminaire dans la maison actuelle.

Beaucoup de jeunes gens doivent à Mgr Langevin le bienfait de l'instruction et de l'éducation. Et parmi ceux qui m'écoutent il y en a encore quelques uns qui ont joui de sa protection. A ces jeunes gens, il témoignait le plus grand intérêt, il les suivait de près non seulement pendant leur séjour au séminaire, mais aussi après leur sortie ; il les encourageait dans leurs difficultés et les dirigeait dans les dangers auxquels ils étaient

exposés. Revoir un ancien élève, un de ses protégés surtout, était pour ce père de la jeunesse une joie sensible ; il considérait cette visite comme un témoignage de reconnaissance.

C'est donc à juste titre que Mgr Jean Langevin réclame le secours de vos prières. Aussi est-ce avec un profond sentiment de vénération et de piété que vous avez recommandé son âme au Dieu de toute miséricorde. Que la reconnaissance, cette vertu chère à la jeunesse, vous excite à prier pour les bienfaiteurs de cette maison, et particulièrement pour le regretté défunt dont vous déplorez le départ si subit, afin que Dieu lui donne au plus tôt le repos et la lumière éternelle.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Monseigneur Langevin est né à Québec, le 22 septembre 1821, du mariage de Jean Langevin et de Sophie Laforce. Pendant ses études au séminaire de Québec, il s'est fait remarquer par sa régularité, sa piété et son application au travail. Doué d'un esprit clair et méthodique, il s'est surtout distingué dans les sciences exactes. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut chargé de l'enseignement des mathématiques. Ordonné prêtre en 1844, il demeura encore au séminaire pendant cinq années comme professeur.

En 1849, il fut nommé assistant-curé de Beauport, en 1850, curé de Sainte-Claire, en 1854, curé de Beauport, et enfin en 1858, principal de l'école normale-Laval. Pendant dix ans il a dirigé avec beaucoup d'habileté cette institution dont le but est de former des

instituteurs. Il est toujours resté très attaché à cette maison et lui a toujours accordé sa confiance et sa protection.

Le 15 janvier 1867, Pie IX, de sainte mémoire, ayant érigé en diocèse tout le district de Rimouski, avec la partie voisine de celui de Kamouraska, située à l'Est de la Rivière du Loup et de St-Antonin, tout le district de Gaspé et la partie de la côte du Nord, comprise entre la rivière Portneuf et l'Anse du Blanc Sablon, M. Jean Langevin fut à la même date nommé Evêque du nouveau diocèse de Saint-Germain de Rimouski.

La séparation de cette partie du pays de l'archidocèse de Québec était exigée par l'éloignement où elle se trouvait de la métropole, l'accroissement rapide de la population, favorisé par la colonisation qui y prenait un grand développement et la difficulté pour l'archevêque de Québec de visiter régulièrement les fidèles qui y étaient alors établis.

Le nouvel évêque fut consacré le 1er mai 1867 dans la cathédrale de Québec, par Mgr

Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse, assisté par Mgr Horan, évêque de Kinsgton, et Mgr Laflèche, évêque d'Anthédon et coadjuteur de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières.

La cérémonie de la consécration fut grandiose, et le nouveau prélat reçut de nombreux témoignages de sympathie et d'estime.

Mgr Langevin quitta la ville de Québec, le 15 mai, pour se rendre à Rimouski, siège de son diocèse. Il y fut reçu avec tous les honneurs dus à son éminente dignité, à ses vertus et à ses talents; prêtres et fidèles lui donnèrent les marques les plus sincères de leur respectueuse admiration, de leur fidélité et de leur dévouement.

En 1867, le nouveau diocèse renfermait environ 60,000 catholiques, dont 38,000 communiants; il y avait 180 écoles et 32 paroisses. Le clergé se composait de 44 prêtres, soit occupés à l'enseignement, soit employés au saint ministère.

Le vaste diocèse confié à la sollicitude de Mgr Langevin offrait un champ immense à

son activité et à son zèle. Avec ardeur, il se mit à la tâche, disposé à n'épargner aucune peine, aucune fatigue pour assurer le succès des œuvres déjà commencées et pour créer celles qu'il jugerait utiles au salut des âmes.

Ses regards se tournèrent d'abord vers le collège commercial et classique établi depuis quelques années à Rimouski et où il trouva, dès son arrivée, un élève prêt à entrer dans l'état ecclésiastique. Voyant dans cette maison les plus chères espérances du diocèse, le prélat la prit immédiatement sous sa haute protection. Il visita toutes les classes, interrogea les élèves, encouragea les directeurs et les professeurs, et, un mois à peine après son intronisation, il adresssa une lettre pastorale au clergé et aux fidèles pour leur demander au nom du Seigneur, au nom de l'Eglise, au nom de l'avenir du diocèse, d'encourager cette maison soit en y envoyant des élèves, soit en l'aidant par des dons en argent.

L'année suivante, le 27 décembre 1868, il emanda aux fidèles du diocèse une contribu-

tion annuelle de quinze sous par communiant pendant dix ans pour aider à la construction d'un évêché et d'un nouveau séminaire.

Le 4 nombre 1870, il érigea canoniquement le collège ou séminaire déjà existant dans la ville épiscopale, en Séminaire diocésain sous le nom de Séminaire de Saint Germain de Rimouski et lui donna saint Antoine de Padoue pour patron.

Les travaux du nouveau séminaire commencés cette même année, furent poussés activement pendant six ans, grâce au concours généreux du clergé et des fidèles empressés de seconder leur évêque dans une œuvre aussi importante. Il fut béni solennellement le 31 mai 1876 par Mgr Taschereau, archevêque de Québec. Tous les évêques de l'ancienne province ecclésiastique de Québec, un grand nombre de prêtres et de laïques assistèrent à cette imposante cérémonie dont le succès apporta une grande joie au cœur du prélat qui l'avait organisée.

Au mois de septembre de la même année,

les classes s'ouvrirent dans la nouvelle maison. De nombreuses générations d'élèves devaient, il semble, se succéder dans ses murs, mais hélas ! Dieu ménageait une cruelle épreuve à celui qui l'avait fait construire au prix de tant de peines et de sacrifices. Le 5 avril 1881, le feu la consuma de fond en comble. Le pauvre évêque fut obligé d'installer de nouveau les classes dans le vieux collège. Les amis de l'éducation vinrent au secours d'une si grande infortune, et avec les assurances, les souscriptions et l'aide du gouvernement provincial, le conseil du séminaire paya les dettes et put acheter en 1882 le couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, que les élèves habitent encore aujourd'hui.

Malgré les travaux incessants que lui imposait l'administration de son immense diocèse, Mgr Langevin a pris pendant dix-huit ans une part active à la direction du séminaire dont il était le supérieur. Il a aussi enseigné soit la théologie, soit l'histoire ecclésiastique, outre la conférence de théologie pas-

torale qu'il donnait chaque dimanche aux élèves du grand séminaire. Secondé par des prêtres aussi zélés qu'habiles et instruits, il fortifia les études et la discipline ; plusieurs fois il vit ses efforts couronnés par de brillants succès.

Le vénéré prélat n'a cessé de rappeler au clergé et aux fidèles l'importance de l'œuvre du séminaire et de les presser de la favoriser de toute manière. C'est pour venir en aide aux élèves pauvres qu'il a ordonné en 1876 de faire tous les ans, deux dimanches dans le cours de l'Avent, une collecte dont le produit serait consacré à fonder des bourses.

Ami des sciences et des lettres, l'évêque de Rimouski n'a pas négligé les écoles paroissiales. Il aimait à visiter ces écoles pendant ses visites pastorales, à interroger les enfants et à les encourager par des récompenses. " Une bonne éducation, disait-il aux parents, est le plus précieux trésor, et peut-être le seul bien que vous puissiez leur procurer : c'est un héritage que personne ne saurait leur ravir."

Le nombre des écoles élémentaires à presque doublé pendant les vingt-quatre années de son administration.

Les catéchismes étaient aussi l'objet de sa plus vive sollicitude. Aux parents il disait: " Si vous voulez que vos enfants vous donnent de la consolation, qu'ils vous respectent et vous soient soumis ; si vous voulez vous en voir un jour entourés dans le ciel, envoyez-les assidûment à de bonnes écoles, faites-leur fréquenter régulièrement le catéchisme autant que possible." Il croyait n'avoir jamais insisté suffisamment sur cet article, tant il était convaincu que l'avenir de la Religion dans notre pays dépend de l'instruction religieuse.

Sous l'impulsion de son zèle et de sa piété les œuvres pieuses et les confréries ont pris un essor considérable. Les œuvres admirables de la Propagation de la Foi, de la Sainte Enfance et du Denier de Saint Pierre et les Sociétés de Tempérance ont reçu ses précieux encouragements. Pour maintenir la piété

chez la jeunesse et dans les familles, il a établi les confréries des Enfants de Marie, de Saint-Joseph, de la Sainte-Famille et de Saint-Joachim. L'Apostolat de la Prière, l'Association de St-François de Sales, le Tiers-Ordre de St-François, la fête des Saintes Reliques et les Quarante-Heures sont les fruits de son amour pour le salut des âmes et de son zèle pour l'extension du règne de Dieu sur la terre.

Pasteur infatigable, il a visité plusieurs fois son immense diocèse; il a aussi visité une fois les missions éloignées et difficiles de la côte du Nord. Ce vaste territoire a été érigé en Préfecture Apostolique en 1882

Dans les instructions qu'il faisait aux fidèles pendant ses visites pastorales, Mgr Langevin s'élevait avec force contre le luxe et l'intempérance qui ruinent un si grand nombre de familles et les obligent à abandonner leurs terres et à émigrer aux Etats-Unis. Il s'efforçait d'attacher les jeunes gens au sol natal en leur inspirant le goût de l'agriculture et de leur faire trouver une honnête aisance dans le travail et dans l'économie.

En 24 ans la colonisation s'est considérablement développée dans cette partie du pays. Le nombre des paroisses a plus que doublé ; un grand nombre de chapelles et d'églises ont été construites et plusieurs ont été restaurées.

Sous une apparence sévère, Mgr Langevin cachait un cœur généreux et sensible. Aussi sa charité s'est-elle manifestée en bien des circonstances, particulièrement dans les calamités publiques. Il n'a jamais refusé de faire appel à la générosité de ses diocésains pour venir en aide aux victimes du feu ou de la famine non seulement du Canada mais aussi des pays étrangers.

Pour procurer un asile aux vieillards infirmes et aux orphelins, le regretté prélat a appelé dans son diocèse les Sœurs de la Charité qui se sont établies à Rimouski en 1871. Pauvre à ses débuts, cette communauté est aujourd'hui prospère.

On lui doit aussi la fondation de l'Institut des Sœurs des Petites-Ecoles, aujourd'hui

Sœurs du Saint Rosaire, dont le but est de tenir les écoles paroissiales et de donner par vocation et par dévouement l'instruction chrétienne aux enfants des campagnes.

Profondément dévoué au Saint-Siège, Mgr Langevin a toujours témoigné au Chef de l'Eglise le plus parfait attachement. Deux fois, la première en 1869 à l'époque du concile du Vatican, et la seconde en 1886, il est allé à Rome déposer aux pieds du Pape l'hommage de son respect et de sa vénération et assurer le Père commun des fidèles de l'amour filial de son clergé et de ses diocésains.

C'est pendant ses pèlerinages *ad limina Apostolorum*, qu'il a obtenu les nombreuses reliques de saints qu'il a distribuées à toutes les églises du diocèse. On se rappelle encore à Rimouski la translation solennelle des reliques destinées à la cathédrale, et la grande démonstration qui eut lieu en même temps pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du glorieux avénement de l'immortel Pie IX.

L'œuvre des Zouaves pontificaux a aussi

reçu son appui le plus généreux et le plus empressé.

Lors de son dernier voyage à Rome, Sa Sainteté Léon XIII, pour donner à Mgr Langevin une marque particulière de sa bienveillance, l'a créé Comte Romain et l'a nommé Assistant au Trône Pontifical.

Pour maintenir la discipline ecclésiastique dans toute sa vigueur, le premier évêque du diocèse a tenu trois synodes et il a érigé, le 8 décembre 1877, le Chapitre de la cathédrale.

Le cadre de cette notice ne nous permet pas d'entrer dans tous les détails de la vie et de l'administration de Mgr Langevin. Il est cependant encore une œuvre que nous ne saurions passer sous silence : nous voulons parler de l'œuvre du pèlerinage de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Dans le pieux dessein de propager davantage la dévotion si populaire de la Bonne Sainte Anne, il fit commencer, en 1873, à la Pointe-au-Père, la construction d'une chapelle

dédiée à la bienheureuse mère de la Vierge Marie et destinée non-seulement à pourvoir aux besoins spirituels de cette localité, mais aussi à devenir un lieu de pèlerinage pour une grande partie du diocèse. La bénédiction solennelle de cette chapelle eut lieu le 26 juillet de l'année suivante.

Attirés par la bonté et la puissance de sainte Anne, les pèlerins sont accourus à son pauvre mais pieux sanctuaire. Les paroisses des environs sont venues à la suite de leurs curés rendre leurs hommages à notre sainte patronne et implorer le secours de son intercession. De nombreuses faveurs spirituelles et temporelles y ont été obtenues par son entremise.

Jusqu'à sa mort Mgr Langevin a été fidèle à sainte Anne ; l'été dernier encore il a fait son pèlerinage. Plusieurs fois il a pressé les fidèles de faire d'abondantes aumônes à son sanctuaire vénéré, afin d'en assurer l'achèvement et de lui permettre d'y placer un prêtre résidant. Le vénérable évêque a eu le bonheur

de voir cette œuvre couronnée d'un plein succès.

Le *Messager de Sainte Anne*, bulletin mensuel du pèlerinage, lui doit une profonde reconnaissance pour le précieux encouragement dont sa bienveillance paternelle l'a honoré. Il ne nous reste plus qu'à prier sainte Anne, notre bonne mère, d'obtenir à son zélé serviteur la récompense due à ceux qui propagent son culte et exaltent sa puissauce.

Epuisé par ses nombreux travaux apostoliques, Mgr Langevin demanda en 1889 un coadjuteur au Saint-Siège. La mort de son vénérable et regretté frère Mgr Edmond Langevin, vivaire général, qui l'avait secondé si généreusement dans toutes ses œuvres, l'engagea aussi à faire cette demande. Le Souverain Pontife voulant récompenser ses mérites et soulager sa vieillesse, s'empressa de lui donner pour coadjuteur Mgr André Albert Blais, qui lui a succédé en 1891, Mgr Langevin ayant donné sa démission afin de se décharger d'un fardeau devenu trop lourd

pour ses forces épuisées par vingt-quatre ans d'un épiscopat laborieux et pénible.

Nommé archevêque de Léontopolis, le vénérable prélat fit ses adieux à ses chers diocésains et se retira dans sa résidence privée, où la mort est venue le ravir d'une manière si subite à l'affection des siens.

Mgr Langevin a ordonné 90 prêtres pendant les 24 années de son épiscopat.

Il est l'auteur d'un *Traité de pédagogie*, d'un *Traité de calcul différentiel et intégral*, des *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, d'un *Programme de l'emploi du temps dans les écoles*, d'un *Tableau de l'Histoire du Canada*, d'une *Neuvaine à Saint-Germain* et du *Petit Cérémonial.* Il a laissé deux volumes de documents épiscopaux.